

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 2 avril 2021



LA FIBRE DISPONIBLE À CHAMPNÉTERY ET SAINT-LÉONARD-DE-NOBLAT !

Le réseau public de fibre optique DORSAL tisse sa toile sur le territoire de la Communauté de communes de Noblat. Lundi 5 avril, deux nouveaux secteurs ouvrent à la commercialisation, à Champnétery et Saint-Léonard-de-Noblat. Dès cette date, les habitants et entreprises concernés pourront s'abonner à la fibre auprès d'un fournisseur d'accès internet partenaire du réseau public. Ce réseau construit par DORSAL, exploité et commercialisé par Nouvelle-Aquitaine Très Haut Débit (NATHD) est réalisé grâce à la mobilisation de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Département de la Haute-Vienne et des intercommunalités, avec le soutien de l'État et de l'Union Européenne.

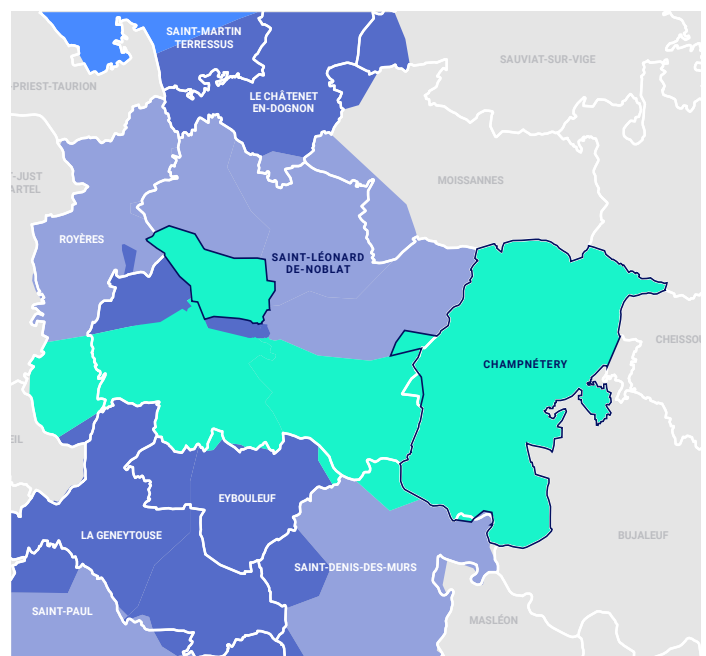
LES SECTEURS CONCERNÉS

Ce lundi 5 avril, **640 lignes optiques** réparties sur deux plaques* ouvrent ainsi à la commercialisation, autant de nouveaux foyers ou locaux d'activités raccordables à la fibre.

La commune de **Champnétery** est **intégralement couverte**, à l'exception du village de Perth, situé en zone de déploiement privé (Orange).

Un autre secteur situé à **Saint-Léonard-de-Noblat** est désormais raccordable à la fibre, ainsi que le sud de la commune, qui était le premier secteur du périmètre DORSAL à ouvrir à la commercialisation en décembre 2018.

Dans les mois à venir d'autres ouvertures interviendront pour **couvrir, d'ici le 1^{er} trimestre 2022, 10 des 12 communes** de la communauté de communes de Noblat.



 OUVERT
 OUVERTURE LE 5 AVRIL

 3^e TRIMESTRE 2021
 4^e TRIMESTRE 2021
 2022
 ZONE DE DÉPLOIEMENT PRIVÉ

* Le déploiement et la commercialisation du réseau fibre se font par « plaques », dont les périmètres ne correspondent pas forcément à ceux des communes ! Une même commune peut ainsi être traversée par plusieurs plaques qui ne seront pas déployées et commercialisées en même temps.

Au total, 11 941 lignes optiques ont été livrées par DORSAL en Haute-Vienne depuis le début du déploiement, soit autant de foyers ou locaux d'activités éligibles à la fibre !

Avec près de 8000 lignes optiques, dont 1840 déjà ouvertes à la commercialisation, **la communauté de communes de Noblat est en Haute-Vienne l'un des territoires qui déploie le plus de lignes via le réseau public DORSAL**. 400 habitants ou entreprises ont déjà souscrit à un abonnement fibre.

À Saint-Léonard-de-Noblat, la mairie, la communauté de communes, ainsi que les sites scolaires de la maternelle au lycée sont déjà raccordés. Dans les semaines qui viennent, la Maison France Services et le Cinéma Municipal Rex le seront également.

Notons également que sur l'ensemble du territoire de Noblat, plusieurs entreprises comme une scierie de Moissannes, profitent déjà de la fibre grâce au réseau public DORSAL.

LE RACCORDEMENT FINAL

Une communication informera les habitants ou entreprises concernés de la possibilité de s'abonner à la fibre, précisant la marche à suivre et les mesures sanitaires à respecter pour un raccordement réussi, en toute sécurité !

COMMENT ÇA MARCHE ?

C'est l'abonnement qui déclenche le **raccordement à la fibre du foyer ou du local d'activité**. Une dernière section de fibre doit alors être déployée depuis le Point de Branchement Optique (PBO) le plus proche, situé dans la rue, à 150 m maximum, jusqu'à l'intérieur du logement ou du local. Ce raccordement final, aérien ou souterrain, est réalisé par NATHD ou par le Fournisseur d'Accès Internet (FAI) choisi, au moment de l'abonnement.

La fibre emprunte généralement le même chemin que le réseau télécom cuivre déjà en place quand il existe. S'il n'existe pas ou si ce passage n'est pas identifié, une solution est proposée par le technicien de raccordement.

RACCORDEMENT GRATUIT

Grâce au montage financier mis en place par les collectivités, **l'installation de la fibre chez le particulier n'est pas facturée**. L'abonné ne paie que son abonnement. Attention, certains opérateurs facturent des frais d'accès au service, qui ne sont pas des frais de raccordement.



LA SUITE DU DÉPLOIEMENT EN HAUTE-VIENNE

En Haute-Vienne, d'ici 2022, **50 000 foyers ou locaux d'activité** seront raccordables à la fibre sur le réseau public DORSAL. Cet **investissement public de 66 millions d'euros HT** est cofinancé par la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Haute-Vienne, les intercommunalités, avec le soutien de l'État et de l'Union européenne. Un volontarisme nécessaire pour lutter contre la fracture numérique et renforcer le dynamisme et l'attractivité des territoires.

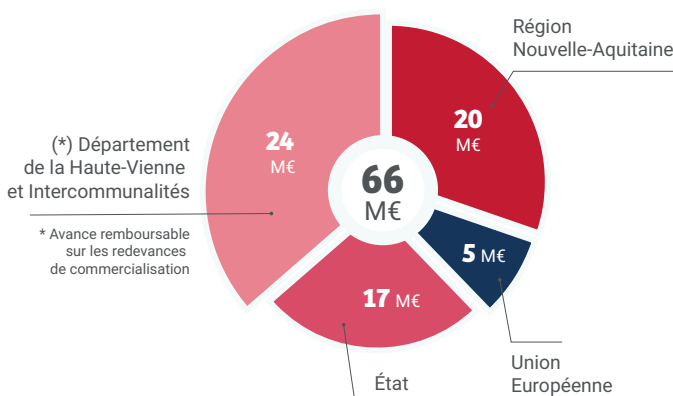
Sur le reste du territoire (Zones AMII et AMEL*), l'opérateur privé Orange s'est engagé à déployer 173 000 lignes de fibre optique d'ici 2024.

* Appels lancés par l'État dans le cadre du programme national très haut débit.

AMII : Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement.

AMEL : Appel à Manifestation d'Engagements Locaux

UN INVESTISSEMENT PUBLIC DE 66 MILLIONS D'EUROS



Sur le territoire de Noblat, le déploiement de la fibre (8000 lignes optiques) est soutenu par un investissement de 764 000 € de la Communauté de communes de Noblat.

QUI FAIT QUOI ?



- Assure le montage financier du projet fibre à la maison en Corrèze, Creuse et Haute-Vienne, et détermine le calendrier des déploiements, en lien avec ses collectivités membres
- Conçoit et construit le réseau jusqu'en limite de propriété privée, via ses entreprises travaux, puis le livre à NATHD.



(DÉLÉGATAIRE DE DORSAL)

- Assure, pour le compte des collectivités, l'exploitation et la commercialisation du réseau public auprès des opérateurs fournisseurs d'accès Internet
- Assure les opérations de maintenance et d'entretien du réseau construit par DORSAL

LES FOURNISSEURS D'ACCÈS À INTERNET

- Proposent aux habitants des offres «fibre» d'accès à internet (entreprises, professionnels, collectivités, particuliers)
- Louent les infrastructures du réseau public fibre construit par DORSAL, commercialisé par NATHD pour fournir ce service

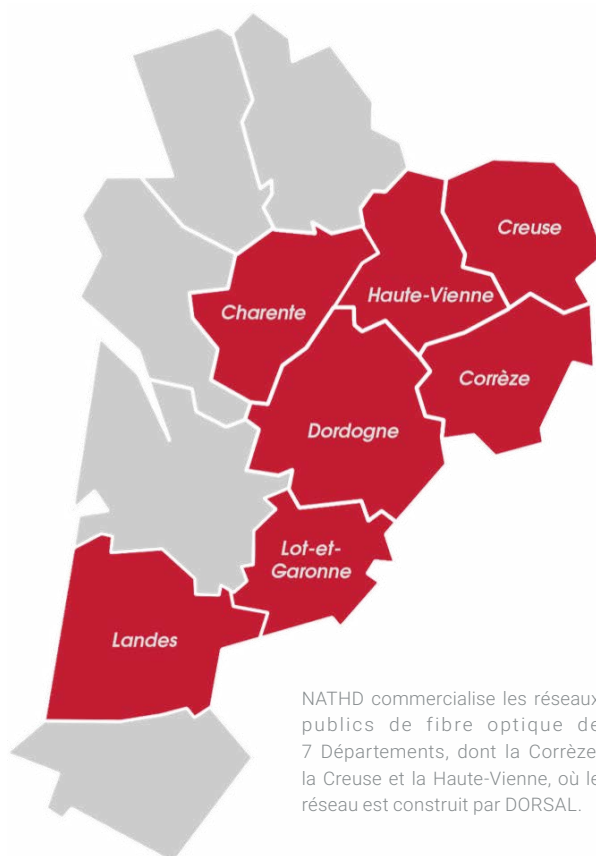
L'opérateur est le seul interlocuteur de l'abonné pour son raccordement et en cas de panne !

NOUVELLE-AQUITAINE THD, LE PLUS GRAND RÉSEAU PUBLIC FIBRE DU SUD-OUEST.

Cette société publique locale a été créée en 2015, à l'initiative du Conseil Régional. Alors que les syndicats mixtes adhérents, dont DORSAL, construisent l'infrastructure, NATHD en assure la commercialisation et l'exploitation.

La mutualisation à l'échelle régionale permet de baisser les coûts d'exploitation du réseau, mais aussi d'apparaître plus fort vis à vis des opérateurs, grâce à un volume de prises à commercialiser important : + de 700 000 prises sur 7 départements !

Autre intérêt : le modèle économique, qui permet **des retours sur investissements rapides pour les territoires adhérents**. Grâce aux loyers payés par les fournisseurs d'accès pour utiliser le réseau, NATHD perçoit des recettes qu'elle reverse à ses actionnaires, dont DORSAL. Ces revenus permettent de financer la suite des déploiements, de rembourser les emprunts et d'imaginer progressivement de nouveaux services (éducation, santé, prise en charge de l'autonomie...).



NATHD commercialise les réseaux publics de fibre optique de 7 Départements, dont la Corrèze, la Creuse et la Haute-Vienne, où le réseau est construit par DORSAL.

LES AVANTAGES DE LA FIBRE

Avec la fibre optique, les débits sont bien plus performants que l'ADSL (jusqu'à 1 Gbit/s). De quoi accéder à une nouvelle dimension de partage de données, de divertissements et de sensations, grâce à une technologie 100% prête pour le futur.

- Navigation Internet fluide
- TV HD / 3D sur 1 ou plusieurs postes
- Bouquet de chaînes

- Contrôle du direct
- Vidéo à la demande (VOD)
- Jeux en ligne
- Échanges de vidéo, photos...
- Téléphonie sur Internet illimitée vers fixe et mobile / différents pays
- Services publics en ligne

TESTER SON ÉLIGIBILITÉ À LA FIBRE ET
CONNAÎTRE LE CALENDRIER
DE DÉPLOIEMENT SUR WWW.NATHD.FR

+ d'infos



Exploite et commercialise le réseau construit par DORSAL

0 806 806 006

Service gratuit
+ prix appel

www.nathd.fr

CONTACTS PRESSE

Florence Santucci-Crossard, NATHD 06 29 75 20 10 - crossard@nathd.fr

Céline Cherpin, DORSAL 06 67 30 51 92 - com@dorsal.fr

Avec le
soutien de

